

RÉSOLUTION V - OMAN

THÈME : DROITS POLITIQUE ET SOCIAUX

CONCERNE : LA DISPARITION DES CULTURES

L'Assemblée Générale,

- Scandalisée par le phénomène mondial de la perte d'identité culturelle en raison d'un déséquilibre démographique causé par le fort taux de migration, par exemple à Oman où près de 43% de la population est étrangère, dans certains pays du Golfe où ce taux atteint 80% ou encore en Europe où le grand remplacement atteint une personne sur cinq,
- Constatant que la pénurie de main d'œuvre locale est due à une baisse du taux de natalité, créant une demande croissante pour les travailleurs étrangers et favorisant ainsi une migration excessive,
- Tracassée par la diminution inquiétante du taux de fécondité mondial, tombé à seulement 2,2 enfants par femme en 2023 d'après la Banque mondiale,
- Dénonçant la disparition de nos enfants à cause de la participation croissante des femmes sur le marché du travail, contraintes d'abandonner leur rôle naturel, car leurs revenus sont insuffisants pour subvenir aux besoins de leur foyer, ce qui fragilise les familles, le pilier fondamental de nos sociétés,
- Heurtée par le manque de reconnaissance officielle du travail domestique et par l'incapacité des institutions internationales, dont l'OIT, d'assurer une rémunération juste,
- Applaudissant les pays qui ont su mettre en place des politiques adéquates afin de promouvoir la natalité, comme les pays nordiques, tout en rappelant que la préservation des cultures et des traditions est d'une importance cruciale et concerne le monde entier,
- Décide d'instaurer une taxe nommée Fee Applied to Independant Ladies (FAIL), prélevée sur le revenu des femmes de plus de 20 ans exerçant une activité professionnelle et non mariées, dans le but de financer l'amélioration des droits des femmes au sein du mariage, de soutenir la rémunération des femmes au foyer et d'encourager la natalité,
- de créer un statut officiel de femme au foyer, reconnu par l'ONU et l'OIT, de valoriser ce rôle essentiel à la préservation de notre société et de lui donner la visibilité économique qu'il mérite, car il assure la transmission de nos cultures, les femmes étant les gardiennes de l'éducation et des traditions,
- d'encourager les États à fixer des quotas maximums d'immigrés par secteur économique, en fonction du taux de natalité et de chômage de chaque pays afin de préserver les emplois pour les locaux et de limiter le risque d'érosion culturelle liée à la disproportionnalité des étrangers.

Le texte français fait foi.